

Pour diffusion immédiate

DES PROJETS D'INNOVATION SOCIALE MENÉS PAR LES COLLÈGES!

Montréal, le 4 octobre 2017. — Pour faire suite au succès des premiers concours du [Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés](#), cette occasion de financement est à nouveau promue pour les projets menés par les établissements d'enseignement collégial en partenariat avec des organismes communautaires. Soucieuse de contribuer à la promotion de cette initiative destinée aux chercheuses et chercheurs de collège, l'[Association pour la recherche au collégial](#) (ARC) tiendra par Internet, le 17 octobre 2017, de 9 h 30 à 11 h 30, heure du Québec, une séance d'information sur ce concours.

Désormais offertes dans le cadre du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC), administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), les subventions du Fonds visent à accroître la capacité des établissements d'enseignement collégial à participer à des projets réalisés en concertation avec des organismes communautaires ou des entreprises et ayant pour objet des problèmes sociaux. Qu'entend le CRSNG par « innovation sociale »? Quels buts poursuit-il en offrant ce type de subvention? À quelles conditions les établissements admissibles doivent-ils répondre? Quels types de partenariat sont attendus de leur part et quels types de dépenses peuvent-ils budgéter? Quelles modifications ont été apportées au Fonds pour ce troisième concours? Voilà quelques-uns des sujets qui figurent à l'ordre du jour de l'activité proposée par l'ARC à l'intention des cégeps, collèges privés, écoles gouvernementales ou regroupements de recherche ou de transfert, y compris les centres collégiaux de transfert de technologie, qui souhaitent soumettre une demande de subvention dans le cadre du présent concours, et ce, au plus tard le 1^{er} décembre 2017. Une personne du milieu collégial ayant déjà soumis une demande et obtenu du financement par le Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés présentera des suggestions et donnera des exemples tirés de son expérience avec ce type de demande.

De manière à rendre cette activité d'information accessible au plus grand nombre, la séance est offerte en ligne et elle sera disponible pour visionnement après sa tenue. De même, les échanges avec les personnes-ressources pourront avoir lieu autant en français qu'en anglais. Les personnes désireuses d'obtenir de l'information ou de s'inscrire au [Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés](#) sont priées de téléphoner au 514 843-8491 ou d'écrire à arc@cvm.qc.ca. Des frais d'inscription sont exigibles.

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | lynn.lapostolle@cvm.qc.ca